

CERTIFICAT


ANATOMIE - PHYSIOLOGIE PATHOLOGIES

attribué à

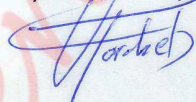
SYLVIANE MARTI

Ce certificat atteste que la personne sus-nommée a terminé avec succès le cours d'Anatomie - Physiologie - Pathologies. Il donne le droit à son détenteur-trice de l'utiliser et de le faire valoir auprès de ses clients et du public en général.

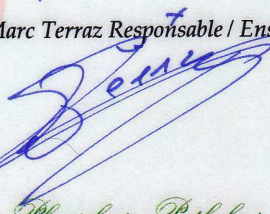
Genève, le 14 septembre 2012 - N° 1.318

ARTS-THERA 
Académie des Arts Thérapeutiques

Véronique Porchet Responsable



Jean-Marc Terraz Responsable / Enseignant



Ce certificat d'Anatomie - Physiologie - Pathologie ne donne droit à aucun titre reconnu dans le domaine des professions de la santé. Les dispositions de la loi sur la santé N° 103 du 7 avril 2007 demeurent réservées.